

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0059442

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5079 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ASSAB Abdellah

Date de naissance :

Adresse : 182 201 HAJ FATEH - CASA

Tél. : 0662 1073 48 Total des frais engagés : 6550 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13/10/23

Nom et prénom du malade : ASSAB Abdellah Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : me le refait ALD

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 13/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : ASSAB Abdellah

Signature



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/10/2023	Ophtalmologie	2	250 + 100 <u>350.00</u>	 Dr. Adel Ben Abdellah Ophtalmologist Casablanca 05 22 41 22 41

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Mme HAFSA BEN YOUSSEF 15, Rue des Argis Casablanca	18.11.13	62.00,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

## **(Création, remont, adjonction)**

A diagram of a dental arch (maxilla) with 12 numbered teeth. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on the left and the second molar on the right. A vertical line passes through the center of the arch, with a downward-pointing arrow at the bottom. The teeth are numbered as follows: 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 2, 3, 4, 5. The numbers 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 2, 3, 4, 5 are placed to the left of the arch, and 8, 7, 6, 5 are placed to the right. The numbers 1, 2, 3, 4, 5 are placed below the arch, with 1 at the bottom center and 2, 3, 4, 5 stacked to its right.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# DOCTEUR ABDELHAK BOUCHTA

SPÉCIALISTE DES MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

STRABOLOGIE - LENTILLES DE CONTACT - LASER - ANGIOGRAPHIE  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPHTALMOLOGIE

70, Rue Allal Ben Abdellah - 1er Etage - Casablanca  
Tél.: 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

# الدكتور عبد الحق بوشتة

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب العول - عدسة الاتصال - الليزر - أنجيوغرافي  
عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون

زنقة علال بن عبد الله - الطابق الأول - الدار البيضاء  
الهاتف : 05 22 74 33 45 / 05 22 47 14 72

Casablanca, le ..... 13/10/23 الدار البيضاء، في

## Honoraires

Reçu de Mr

7<sup>e</sup> ASSAB. ABDOUSSAH.

La somme de

350 DHS (trois cent cinquante dinars)

Pour

Consultation + FO.

Cacher - signature

Dr. Abdelhak BOUCHTA  
OPHTALMOLOGISTE  
70, Rue Allal Ben Abdellah  
Casablanca  
Tél. : 0522 47 33 45 / 0522 47 14 72



نظارات إسلام

LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais Bhira JADIDA  
Casablanca

RC Casa 264242 - Patente : 30011275  
ICE : 002212845000044  
IF : 30011276 - INP : 33610708

Facture 0003005

Casablanca, le 18.11.93

M..... ASSAB ABDELLAH Doit

Nature des Verres	Vision de loin	Vision de Prés	Doubles foyers	Varilux
OD OG	OD OG	OD OG	OD OG	OD OG
Monture	Métal	Plastique	P. 180220	
V.L. : - OD	( - 1.25 - 2.00 ) x 3		900.00	
- OG	( - 1.25 - 2.00 ) x 3		500.00	
V.P. : - OD	( - 1.25 - 2.00 ) x 6		1300.00	
- OG	( - 1.25 - 2.00 ) x 6		1300.00	
ADD./				
TOTAL			6200.00	

Arrêtée la présente facture à la somme de

Six mille deux cent trente dirhams

## DOCTEUR ABDELHAK BOUCHTA

SPÉCIALISTE DES MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

STRABOLOGIE-LENTILLES DE CONTACT-LASER-ANGIOGRAPHIE  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPHTALMOLOGIE

70, RUE ALLAL BEN ABDELLAH - 1ER ETAGE - CASABLANCA  
TEL: 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

الدكتور عبد الحق بوشلة

العيون و جراحة أمراض اختصاصي

طـبـ الـحـولـ عـدـسـةـ الـاتـصـالـ الـلـيـزـرـ اـنجـيـوـغـرـافـيـ

عضو الجمعية الفرنسية لامراض العيون

70 . زنقة علال بن عبد الله- الطابق الأول - الدار البيضاء  
الهاتف: 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

الدار البيضاء في ..... 26/10/22 ..... Casablanca le .....  
P. ASSNB NBOURGUI

Casablanca le ..... 28/10/22

الدار البيضاء في ..... Casablancale ..... 28/10/27

ASSNB PRACTICAL

John Doe 11/12

A blue ink signature is written in a cursive, flowing style, appearing to read "John Smith". The signature is positioned in the lower-left quadrant of the page.

$$= \begin{cases} 0.01 + 3(-1.25^\circ 90) \\ 0.01 + 3,7(-1.5^\circ 100) \end{cases}$$

ref

$$\begin{cases} 0.01 + 6(-1.25^\circ 90) \\ 0.01 + 6,7(-1.5^\circ 100) \end{cases}$$

**Dr. Abdethak BOUCHTA**  
Optophtalmologue  
70, Rue Aïat Ben Abdellah 1<sup>er</sup> Etage  
Casablanca  
Tél: 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

Name: **assab, abdellah**

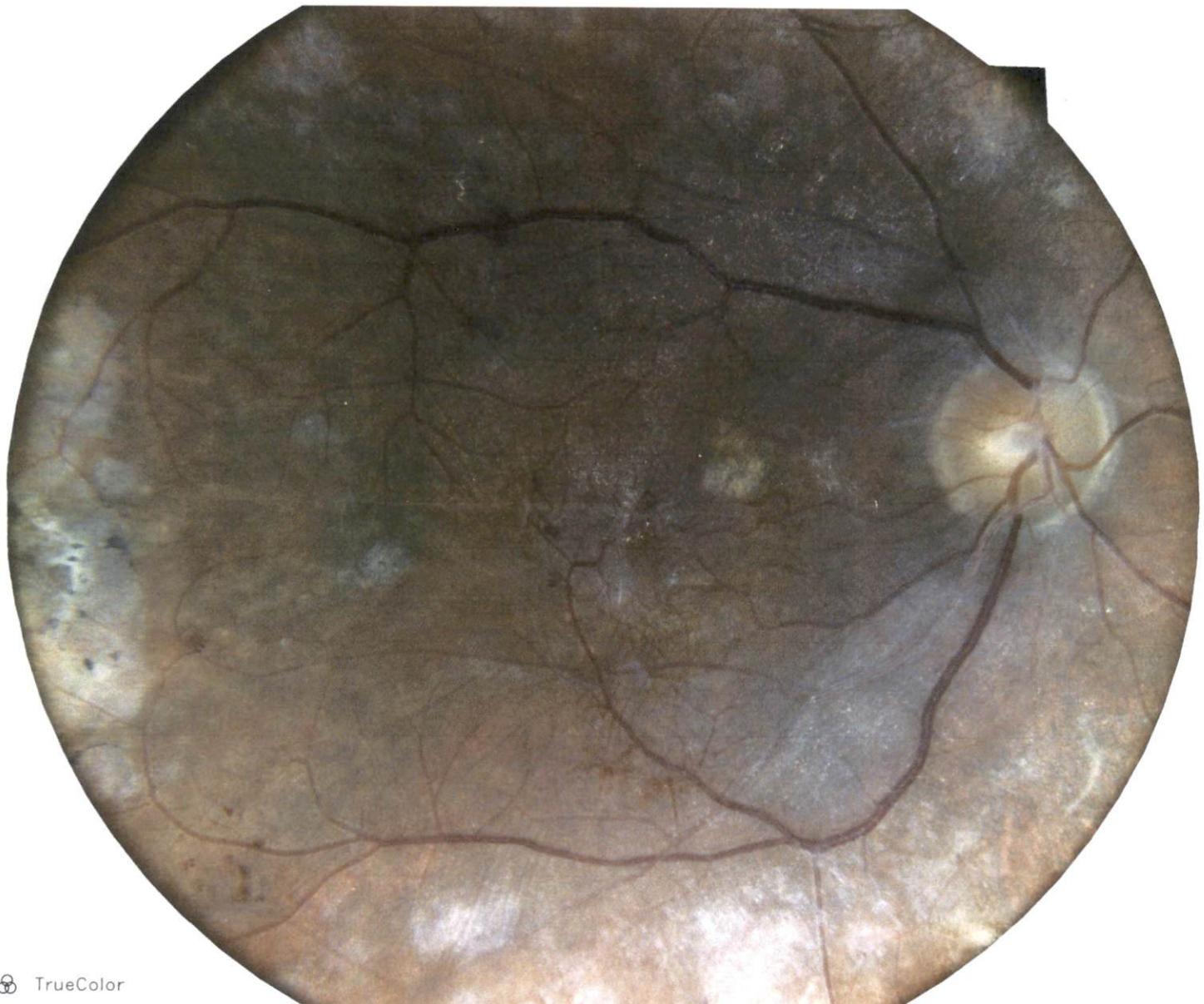
Date of birth: 30/06/1951 Gender: **Male**

Operator: **doctor**

**OD - Central**

13/10/2023 17:24:07

Pupil size: 2.3 mm



Name: **assab, abdellah**

Date of birth: 30/06/1951 Gender: **Male**

Operator: **doctor**

**OS - Central**

13/10/2023 17:24:19

Pupil size: 1.9 mm



TrueColor